



**ÉTABLISSEMENT
FRANÇAIS DU SANG**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Nouvelle Aquitaine

Pourquoi la CFDT continue la grève ?

📍 Lors de la dernière réunion sur les NAO (négociations annuelles obligatoire) avec la direction nationale, celle-ci n'ayant pas eu de retour du gouvernement sur l'arbitrage budgétaire consacré aux revalorisations salariales, a purement et simplement **reporté ce sujet de la plus haute importance pour l'établissement à la fin du mois.**

On ne compte plus les reports depuis des mois...

Que cherchent nos tutelles ???

❖ L'EFS n'arrive toujours pas à recruter du personnel en nombre suffisant, les départs se poursuivent, et pourtant nos tutelles ne prennent pas les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.

❖ La CFDT va continuer à se mobiliser pour que les tutelles prennent enfin en compte nos demandes, et que l'EFS puisse sortir de la crise qu'il connaît au niveau des recrutements. Ces difficultés de recrutements ont un impact direct sur nos conditions de travail qui ne cessent de se dégrader.

*La CFDT ne lâchera pas tant que nous n'aurons
obtenue satisfaction !*

En effet, pour la CFDT, l'établissement ne peut continuer à dérouler ses projets sans avoir dans un premier temps stabiliser son personnel. Comment avancer sur des projets structurants alors que l'EFS tient à peine debout ?

Pour la CFDT, c'est l'avenir même de l'EFS qui est en jeu. Il faut donc faire le maximum !

❖ Sans décision favorable du gouvernement, l'EFS n'aura pas plus de moyens que ceux des traditionnelles augmentations annuelles (pour une partie du personnel ?).

❖ Par la grève engagée, il y a maintenant deux ans, nous avons obtenu :

➤ **une revalorisation salariale** (54 points ou 15 points).
Oui, la CFDT n'a pas signé d'accord avec la Direction sur ce point car nous demandons une revalorisation pour l'ensemble des salariés. Il y a eu des oubliés et beaucoup de déçus !

➤ **200€ de prime** en juillet 2022 mais insuffisant devant l'augmentation des prix. C'est pour cette raison que la CFDT n'a pas signé.

❖ En décembre, le **SMIC sera une nouvelle fois revalorisé et le personnel de l'EFS ???**

La CFDT a déposé un **préavis de grève** :

**du jeudi 22 septembre 2022 - 08h00
au mardi 3 janvier 2023 - 8h00**

❖ La durée exceptionnelle de ce préavis de grève est là pour montrer notre détermination et interpeller les médias et le gouvernement.

Une seule certitude, c'est en ne faisant rien que l'on n'obtiendra rien !



La CFDT, elle, ne baisse pas les bras.

Seule l'instauration d'un rapport de force permet d'obtenir des avancées lorsque la négociation est au point mort.

La CFDT ne peut se résoudre à l'envoi de simples lettres au Père Noël en restant autour de la table comme si de rien n'était et en accompagnant l'EFS dans son dysfonctionnement.

❖ En plus du mouvement de grève, la **Secrétaire Générale de la Fédération CFDT Santé Sociaux Eve Rescanière et Laurent Berger ont rencontré le Ministre de la Santé M.Braun**, vendredi 23 septembre. La situation de l'EFS a été évoquée. Le Ministre a conscience qu'il y a un problème avec l'EFS mais souhaite d'abord lancer le CNR (conseil national de la refondation) avant de se pencher sur notre situation...

Une note écrite par Benoît Lemerrier DSC CFDT, décrivant la situation de l'EFS, a été remise au Ministre.



**APPEL À LA GRÈVE :
MOBILISONS NOUS !!!!**

La CFDT lance un nouveau préavis de grève

Même si la direction vous assigne,
déclarez-vous gréviste. (pas de perte de salaire et vous êtes comptabilisé gréviste)

Défendons nos emplois, notre établissement, nos salaires,
nos conditions de travail,
et aussi l'accueil des donneurs et la sécurité des malades



du jeudi 22 septembre 2022 - 08h00
au mardi 3 janvier 2023 - 8h00

Mardi 4 octobre : date du CSE régional à Bordeaux

Vendredi 7 octobre : date du Conseil d'Administration
au siège de l'EFS.

Points principaux du CSE

CSE de septembre 2022 :

📍 En préambule Benoît Lemerrier lit la déclaration suivante:

Dans la continuité et la cohérence de notre mouvement syndical initié depuis le mois de juin, **les élus CFDT continuent leurs actions en l'absence notamment de mesures pour endiguer l'hémorragie de personnels et de revalorisations salariales à la hauteur des enjeux**

❖ La mission de l'établissement est en péril, et le pouvoir d'achat des personnels est en chute libre. En 2 ans ½, **le SMIC (indexé sur l'inflation) aura augmenté de 31 points EFS**. L'état, l'EFS doivent revaloriser les salaires et améliorer nos conditions de travail.

❖ Suite à la reprise du mouvement social, le Président a décidé le versement d'une prime en juillet, même si elle représente indéniablement un plus, **elle est emblématique d'une gestion à la petite semaine de l'établissement**. Elle n'est pas adaptée aux difficultés que rencontre l'EFS, ni ne permet d'augmenter le pouvoir de vivre des personnels. **La CFDT ne veut pas de prime mais des augmentations de salaire pérennes !** De plus, cette prime, au-delà du fait qu'elle sera fiscalement prise en compte, **viendra minorer notre intéressement 2022 versé en 2023**. L'EFS vous donne donc d'une main pour mieux vous le reprendre, pour partie, de l'autre. De quoi relativiser son montant. De plus, alors que tout le personnel de l'Etablissement a reçu le mail de la Direction annonçant son versement, une partie des effectifs ne l'a pas touchée (MAD, intérimaires...).

❖ La CFDT a rencontré le Ministre de la Santé en août et lui a remis une note du DSC CFDT et secrétaire du CSE NVAQ, sur la situation particulièrement critique de l'établissement.

Dans l'attente d'un arbitrage, **la CFDT reste dans l'action, et continue de maintenir la pression** via :

‡ Notre mouvement de grève du dimanche 4 septembre 20h au samedi 10 septembre 8h00.

‡ De nouvelles questions de sénateurs

📍 La CFDT réclame :

‡ une revalorisation salariale de l'ensemble des professionnels, à la hauteur des enjeux

‡ une révision de la classification et des rémunérations associée à la hauteur des enjeux de la mission de service public de l'EFS, établissement public qui se définit lui-même par les valeurs suivantes : la responsabilité, l'excellence, l'innovation et l'éthique,

‡ des effectifs suffisants afin de garantir à tous une conciliation vie personnelle – vie professionnelle et le respect de nos accords

‡ une amélioration des conditions de travail.

La CFDT garde la tête haute et ne lâche rien !

Les élus CFDT quitteront la séance en grève !

📍 Points sur les stocks :

Même si l'appel aux dons en début d'été a moyennement marché, les collectes ont pu se maintenir globalement cet été. Les cessions ont été bien moindre que l'été dernier (de nombreux services des CH étaient fermés faute de personnel), et au final, **l'état des réserves est relativement bon**, avec 10000 CGR en réserve sur la région. Sur le plan national, il y a 95000 CGR, ce qui reste bas, mais bon par rapport à la période. C'est mieux qu'espérer par la direction, mais uniquement dû à la faible cession vers les établissements de santé.

Les conditions de travail en collectes ont été particulièrement difficiles cet été avec la canicule.

La CFDT demande une vraie anticipation pour l'été prochain, mais aussi prévoir dès maintenant pour cet hiver.

📍 CDS de Pellegrin

Il n'y a plus de saignées faites sur le CDS de Pellegrin depuis le 1^{er} août. Pratiquement plus d'actes de TS effectués, sauf patients avec des interventions plus lourdes.

Les échanges plasmatiques vont être transférés en partie sur le CHU, avec la répartition entre CHU et EFS sur le nb d'actes (300 à 500 pour l'EFS et 700 à 800 pour le CHU, qui devra mettre en place une équipe dédiée).

L'EFS est en attente d'un rdv avec l'ARS.

En attente d'un médecin sur le CDS, mais aussi de la TMC, il y aura pour le moment des collectes annulées (il manque 3 médecins sur le prélèvement Bordeaux et 2 au CDS)

Il n'y a plus d'actes effectués le samedi au CDS.

📍 CSEC

Suite au départ de 2 élus du CSE représentants de la région au CSE Central, ont été élus pour les remplacer **Benoît Lemerrier et Xavier Jacob**.

📍 RP

Suite au départ d'un Représentant de Proximité CFDT, a été élu **comme nouveau RP de Bordeaux Gabriel Eguibeguy qui travaille à l'UCP**.

📍 Accidents de travail :

Il y a moins d'AES que les années précédentes, mais les accidents de trajets sont en augmentation, notamment à vélo.



NOUVEAU SITE INTERNET CFDT DE L'EFS

La CFDT vous propose son nouveau site internet :

cfdt-efs.fr

Vous y trouverez les informations régionales et nationales CFDT,
le résumé de nos accords et des liens
vers les sites utiles aux salariés de l'EFS.

*Vous pouvez aussi
scanner
le QR code ci-contre.*



**Délégué Syndical Central
CFDT**

**Benoît
LEMERCIER**
06 31 52 83 77



**Délégués Syndicaux Régionaux
CFDT**

**Xavier
JACOB**
06 71 57 98 34

**Dominique
NOIRALT**
06 60 48 91 51



L'ADHÉSION c'est SERVICES compris !

Être adhérent-e à la CFDT, c'est aussi avoir accès à tous les services inclus dans le prix de mon adhésion...

RÉPONSES À LA CARTE

SERVICE À L'ADHÉRENT

Une question ? Parce que je suis adhérent, je peux à tout moment avoir une réponse, y compris sur les sujets qui concernent ma vie privée (logement, allocations, etc).

La plateforme d'aide à la recherche d'emploi, de stage et de reconversion professionnelle.



Bénéficiez gratuitement du service de petites annonces en ligne sur l'Espace adhérents CFDT ou dans Cfdt Magazine.

Avantages & moi

La billetterie loisirs et culture à tarifs réduits pour les salariés adhérents des petites entreprises et du particulier employeur.

MaFormation Cfdt: en 1 clic!

Notre plateforme multimodale d'e-learning est accessible via l'espace adhérent. Tout adhérent dispose d'un droit à la formation syndicale de 12 jours/an.

CNAS

CAISSE NATIONALE D'ACTION SYNDICALE

SOUTIEN JURIDIQUE Vous n'êtes plus seul face à votre employeur, un défenseur syndical agréé ou un avocat vous représente.

LA PRESTATION GRÈVE La CFDT est la seule à proposer à ses adhérents une caisse de grève qui indemnise leur perte de revenus en cas de grève.

L'ASSURANCE "VIE SYNDICALE" Couvre les adhérents en cas de dommage corporel à l'occasion de leur activité syndicale.

L'ASSURANCE "VIE PROFESSIONNELLE" Prend en charge les frais de défense en cas de mise en cause par un tiers dans l'exercice de sa profession, si l'employeur refuse d'assurer la défense de son salarié.

*Services actifs à partir de 6 mois de cotisation.



Cfdt:

PARTAGE
DE TOIT

Pour louer une chambre chez l'habitant à un coût inférieur au marché immobilier local.

... et encore d'autres services, publications, accès internet réservés à découvrir dans votre livret d'accueil CFDT ! (www.CFDT.fr/bienvenue)

CFDT.FR

En plus, ma cotisation bénéficie d'un crédit d'impôt de 66% ou est déductible de mes frais réels !